



**INSTITUTION GASNIER-GUY
SAINTE BATHILDE
ECOLE**

1 Rue Jean Véron
77508 CHELLES Cedex

Téléphone : 01.64.72.43.50

ecole@ggsb77.fr

Information pour la rentrée et l'année scolaire 2016-2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans notre Etablissement pour l'année 2016 / 2017 et nous vous remercions de votre confiance.

Merci de lire attentivement les informations et consignes suivantes.

- **DATE DE RENTRÉE POUR L'ELEMENTAIRE** (du CP au CM2)

Jeudi 1^{er} septembre 2016

- A 9H00 pour les **CE2 / CM1 / CM2**. Les listes des classes seront affichées dans la cour et les élèves monteront avec les enseignants dans les classes, après l'appel de leur nom.
- A 10H00 pour les **CP et CE1**. Les enseignantes accueilleront les parents et les élèves dans les classes.

- **DATES DE RENTRÉE POUR LA MATERNELLE**

- Pour les enfants des classes de **PS LULLY et PS SAINT SAENS** (Monique Synowiecki et Nolwenn Le Bras) : La rentrée 2016 sera échelonnée sur plusieurs jours du jeudi 1^{er} septembre au mardi 6 inclus. Durant cette période de rentrée échelonnée, chaque enfant ne viendra qu'une journée (voir liste en fin de circulaire).
La rentrée, pour tous les enfants de PS, aura lieu le mercredi 7 Septembre (que le matin).
- Pour les enfants des classes de **MS LALO et MS RAVEL** (Audrey De Matos et Sophie Normand), la rentrée sera échelonnée sur deux jours le jeudi 1^{er} septembre et le vendredi 2 Septembre à 8h45.
La rentrée pour tous les enfants de MS aura lieu le lundi 5 Septembre. Les enfants seront accueillis dans la classe.
- Pour les enfants des classes de **GS BEETHOVEN et GS MOZART** (Vanina Marquette et Maïna Moriceau), journée portes ouvertes entre 9h00 et 16h00 le jeudi 1^{er} septembre. Les parents et les enfants seront accueillis dans les classes. Cette journée sera l'occasion de faire connaissance, de se familiariser avec les lieux et de donner aux enseignants tous les renseignements utiles concernant chaque enfant.
Les enfants ne restent pas seuls à l'école ce jour.
La rentrée pour tous les enfants GS aura lieu le vendredi 2 Septembre.
Les parents accompagnent l'enfant dans la classe et quittent l'école aussitôt.
(Ils reviennent le chercher entre 11h50 et 12h00 pour les externes et entre 16H20 et 16H30 pour les demi-pensionnaires).

Attention nouveauté pour l'année 2016 2017

Les parents des enfants de maternelle viennent chercher les enfants dans les classes et les raccompagnent dans leur classe, matin, midi et soir.

- **DATES DES REUNIONS DE PARENTS :**

17H30 pour toutes les réunions de parents

PS et MS : Mardi 6 Septembre 2016

GS et CP : Jeudi 8 Septembre 2016

CE1 et CE2 : Mardi 13 Septembre 2016

CM1 et CM2 : Jeudi 15 Septembre 2016

- **HORAIRES DES COURS**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

ATTENTION, LE MERCREDI :

Les cours débutent à 9h00 et se terminent à 12h00.

L'ouverture des portails se fera à 8h45 le mercredi.

- **GARDERIE OU ÉTUDE**

Le matin, de 7h45 à 8h30, le soir, de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 19h00 **PRÉCISES.**

La garderie du mercredi est de 7h45 à 8h30. Les enfants inscrits à la cantine sont gardés **jusqu'à 13h00 et sortiront ensemble par la porte en bois. La porte ne sera plus ouverte avant 13h.**

Pour tout retard après 13h00 le mercredi et après 19h00 les autres jours, il vous sera demandé un règlement de 5€.

En cas de retards répétés, l'école se réserve le droit de radier l'enfant concerné de ces services.

L'étude débute à 16h45 et se termine à 17h30. Les élèves ne peuvent pas quitter l'étude avant la fin de celle-ci.

Nous vous rappelons que l'inscription aux garderies et à l'étude **se fait uniquement à l'année.**

En cas de FORCE MAJEURE, si l'enfant est resté à l'un de ces services, la somme de 5 € vous sera demandée immédiatement. **Si l'enfant est resté plus de 3 fois** à l'un de ces services, cela ne constitue plus un cas de force majeure, l'enfant sera automatiquement inscrit à l'année, et il y aura facturation.

L'étude et la garderie commencent dès le jour de la rentrée, le jeudi 1^{er} septembre.

- **LIEUX D'ACCÈS ET DE SORTIE**

➤ **POUR LA MATERNELLE :**

Entrée et sortie par la porte vitrée sur présentation de l'autorisation de rentrer dans l'école.

Chaque enfant est accompagné et recherché par ses parents dans la classe.

(arrivée 8h30 et 13h15 et sortie dès 11h50 et dès 16h20).

Pour les enfants inscrits en garderie, les déposer le matin **à partir de 7h45** et les reprendre le soir **jusqu'à 19h00** par la porte d'entrée au 1 rue Jean Véron.

➤ **POUR L'ÉLÉMENTAIRE :**

Pour tous les élèves de l'élémentaire, l'entrée se fait au portail à partir de 8h30 jusqu'à 8h45 et de 13h15 jusqu'à 13h30.

Les sorties de 12h00 et 16h30 se font pour les :

-CP au 1 rue Jean Véron,

-CE1, CE2 Bizet, CM1 et CM2 Tchaïkovski par le portail,

-CE2 Gershwin et CM2 Grieg par la sortie des maternelles.

Pour tous les élèves, les entrées et les sorties en dehors de ces horaires se feront au 1 rue Jean Véron.

FEUILLE À CONSERVER PAR LA FAMILLE TOUTE L'ANNÉE

Merci de respecter les dates de vacances : ne pas partir avant ou revenir après, ne pas partir en dehors de ces dates. Les mercredis travaillés, la présence des élèves est indispensable comme les autres jours de la semaine.

Rappel du règlement intérieur de l'école : 8) sanctions

Des avertissements ou des retenues peuvent sanctionner un manque de travail ou un manque de respect du règlement. Au 3^{ème} avertissement le chef d'établissement peut décider de l'exclusion temporaire ou définitive de l'école en fonction de la gravité des faits. En cas de non-respect du présent règlement (absences injustifiées, départ en vacances en dehors des dates prévues, violences...) le chef d'établissement peut ne pas réinscrire l'enfant concerné.

• VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : du mardi 18/10/2016 après la classe au jeudi 03/11/2016 au matin
NOËL : du vendredi 16 /12/2016 après la classe au mardi 03/01/2017 au matin
HIVER : du vendredi 03/02/2017 après la classe au lundi 20/02/2017 au matin
PRINTEMPS : du vendredi 31 /03/2017 après la classe au mardi 18/04/2017 au matin
ETE : le vendredi 07/07/2017

Jours fériés : mercredi 11 novembre 2016, lundi 17 avril 2017(dernier jour des vacances), lundi 1^{er} mai.

PONTS : 8, 9 et 10 mai 2017 ; 24, 25 et 26 mai 2017 ; 5, 6 et 7 juin 2017.

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet			
1	J	S	M	1	J	D	ME	J	J	S	Fête			
2	V	D	ME	2	V	L	J	J	2	D	M	V	D	
3	S	L	J	3	S	M	V	V	3	L	ME	S	L	
4	D	M	V	4	D	ME	S	D	4	M	J	D	M	
5	L	ME	S	5	L	J	D	D	5	ME	V	L	ME	
6	M	J	D	6	M	V	L	M	6	J	S	M	J	
7	ME	V	L	7	ME	S	ME	M	7	V	D	ME	V	
8	J	S	M	8	J	D	ME	ME	8	S	L	J	S	
9	V	D	ME	9	V	L	J	J	9	D	M	V	D	
10	S	L	J	10	S	M	V	V	10	L	ME	S	L	
11	D	M	V	11	D	ME	S	S	11	M	J	D	M	
12	L	ME	S	12	L	J	D	D	12	ME	V	L	ME	
13	M	J	D	13	M	V	L	L	13	J	S	M	J	
14	ME	V	L	14	ME	S	M	M	14	V	D	ME	V	
15	J	S	M	15	J	D	ME	ME	15	S	L	J	S	
16	V	D	ME	16	V	Fête famille	L	J	16	D	vacances	M	V	D
17	S	L	J	17	S	M	V	V	17	L	ME	S	L	
18	D	M	V	18	D	ME	S	S	18	M	J	D	M	
19	L	ME	S	19	L	J	D	D	19	ME	V	L	ME	
20	M	J	D	20	M	V	L	L	20	J	S	M	J	
21	ME	V	L	21	ME	S	M	M	21	V	D	ME	V	
22	J	S	M	22	J	D	ME	ME	22	S	L	J	S	
23	V	D	ME	23	V	L	J	J	23	D	M	V	D	
24	S	L	J	24	S	M	V	V	24	L	ME	S	L	
25	D	M	V	25	D	ME	S	S	25	M	J	D	M	
26	L	ME	S	26	L	J	D	D	26	ME	V	L	ME	
27	M	J	D	27	M	V	L	L	27	J	S	M	J	
28	ME	V	L	28	ME	S	M	carnav	28	V	D	ME	V	
29	J	S	M	29	J	D	ME	ME	29	S	L	J	S	
30	V	D	ME	30	V	L	J	J	30	D	M	V	D	
31	L	J	S	31	S	M	V	V	31	ME	S	L	J	

jour travaillé	
mercredi non travaillé le matin	
mercredi travaillé le matin	
férié et pont	

- **VÊTEMENTS**

- Le port de la blouse est obligatoire sur le temps de présence à l'école. Chaque enfant arrive à l'école avec sa blouse et repart avec. Aucune blouse ne doit rester à l'école afin de limiter la perte de celles-ci. Merci de procurer à votre enfant une blouse en bon état.
- Tous les vêtements susceptibles de s'égarer (pull-over, blouse, anorak ...) doivent être marqués au nom de l'enfant.
- Il arrive aux petits (maternelles, CP) d'avoir besoin d'être changés : ne pas oublier de rendre les changes prêtés. Si vous avez des vêtements de ce genre (slip, pantalon, chaussettes) qui ne servent plus, vous pouvez en remettre à l'accueil, merci par avance.
- Il arrive également que l'on prête des maillots de bain et serviettes pour la piscine, merci de les rendre également lavés et séchés.

- **LISTE DES FOURNITURES**

La liste des fournitures se trouve sur le site de l'école : www.ggsb77.fr

SEULS LES CARTABLES SANS ROULETTES SONT AUTORISÉS À L'ÉCOLE.

- **INSCRIPTION EN PAROISSE POUR LA CATECHÈSE**

Les enfants qui désirent s'inscrire au catéchisme (du CE2 au CM2) doivent le faire dans leur paroisse. Pour ceux de Chelles, des informations vous seront données à la rentrée.

- **INSCRIPTION AU CENTRE AÉRE**

Les parents doivent nous fournir chaque mois le justificatif de l'inscription de leur enfant au centre aéré.

- **DEMI-PENSION**

Elle commence dès le jour de la rentrée (le jeudi 1^{er} septembre).

➤ **Restauration à l'année** : Les frais correspondants figurent sur votre relevé de frais. Ces inscriptions peuvent être **uniquement** modifiées au 1^{er} Janvier et au 1^{er} Avril.

Une réduction du montant de la restauration est prévue pour les absences maladies à partir de 2 semaines consécutives justifiées par un certificat médical.

➤ **Elèves externes** : Prix du repas : **7.30 €** (repas occasionnel)

Une facture mensuelle sera établie et consultable sur le site Ecole Directe. Cette facture vous indiquera le solde du compte « cantine occasionnelle » et la date du prélèvement.

Vous pourrez consulter, sur le site Ecole Directe, votre relevé de frais annuel vers le 15 Octobre.

En cas de mauvaise tenue à table et dans la cour, l'enfant pourra être exclu de ce service temporairement ou définitivement.

- **POUR LES NOUVEAUX ELEVES SEULEMENT**

Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, je vous rappelle l'obligation de nous faire parvenir, pour les élèves d'élémentaire seulement (du CP au CM2) :

- Un certificat de radiation,
- Le dossier scolaire (livret d'évaluation).

Comptant sur votre compréhension, je vous remercie de respecter ces consignes qui aideront au bon déroulement de la scolarité de votre enfant. N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions ou informations complémentaires.

Je vous souhaite, de belles vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'entier dévouement de toute l'équipe éducative.

Brigitte de BAILLOU
Chef d'établissement

RENTREE ECHELONNEE PETITE SECTION LULLY

JEUDI 01/09	VENDREDI 02/09	LUNDI 05/09	MARDI 06/09
Calliopé F. Gustave P. Nolan B. Nathan D Adelaïde B. Johann G. Shaya M. Beatriz D. Bernardo D.	Dan B. Louise R. Mathias R . Cassandre K Joy T. Nolan B.	Maël G. Louis L. Ilona T. Landry R. Matthias Y. Padmé V. Kiara B.	Mariama Allyson D. Lenny D.L Mia D.M Lucas L. Ludivine C. Gauthier F.

RENTREE ECHELONNEE PETITE SECTION SAINT SAENS

JEUDI 01/09	VENDREDI 02/09	LUNDI 05/09	MARDI 06/09
Donia G. Kevan K. Ethan L. Aarthy A. Benjamin B. Kiara F. Inès R. Gauthier F.	Dino T. Nathan M. Gladys J. Ajish G. Selina Z. Maxime P. Jérémy S. Amine B.	Lena S. Lucas P. Mathys D. Adam M. Rose B. Eleanore B. Célestin N.	Anthony B.E. Lenna C. Nolan D. Elena J.A. Antoine A. Robin L. Mathys P.

Rentrée des classes de moyenne section

le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 septembre 2016

JEUDI 01/09	VENDREDI 02/09
A. Lina	D. Anaïs
A.A. Warren	D. Victoria
B. Marie	D. Lucas
B. Amel	E. Iris
B. Ylies	F. Axel
B. Adam	G. Camille
B. Valérian	M. Lyna - Ferial
B.D. Ezio	M.R. Eva
B. Elli	M. Louise
B. Antoine	R. Kynen
B. Killian	R.F. Anaïs
C. Nicolas	R. Florian
C. Judy	T.T. Kameron
D. Lola	T. Enrica
D. Juliette	Z. Imen
A. Ellie - Elena	L. Jules
A-P Nina	M-M Ethan - Donnel
A. Kelyan	N. Anthony
B-D Adrien	P. Justine
B. Ambre	P. Enola
B. Lahna	P. Benjamin
B. Lauryn	P. Louise
D-A Eva	R. Sandro
D.H. Valentina	S.D Nicolas
D. Giulia	T. Camille
D.S. Eva	T. Angelina
F.P.D Matthieu	V.J. Estelle
G. Maya	V.L. Giorgia
K. Niels	V. Antoine
L. Circé	Z. Julya